



## SERVICES PUBLICS CFE-CGC

15-17 rue Beccaria – 75012 PARIS

☎ 01.44.70.65.90 e-mail :

[fonctions publiques@cfecgcfp.org](mailto:fonctions publiques@cfecgcfp.org)

<http://cfecgcfp.org/>

Paris, le 6 avril 2018

### COMMUNIQUE DE PRESSE

#### **Dialogue social : La DGAFP devra revoir sa copie !**

Ce jour, la Fédération des Services Publics CFE-CGC a décidé de ne pas participer au groupe de travail « Congé pour invalidité temporaire imputable au service » (CITIS).

Elle estime que les agents publics ne sont plus considérés et protégés dans leurs droits. Ainsi, les textes présentés en séance le 29 mars dernier n'ont fait l'objet d'aucune modification intégrant les propositions d'amendements faites par la Fédération des Services publics CFE CGC.

La Fédération des Services publics CFE CGC, consternée, avait par ailleurs quitté cette première réunion de travaux face à une administration sourde, sacrifiant certains des droits des agents publics les plus fondamentaux.

La Fédération des Services Publics CFE CGC rappelle que le rabais à un délai de 8 jours proposé pour déclarer un accident du travail n'est nullement compatible avec les risques médico-professionnels des agents publics aujourd'hui.

Par ailleurs, l'administration doit avoir pour obligation, en sa qualité d'employeur, d'aviser les agents de leurs droits lorsqu'ils sont en accident du travail ou maladie professionnelle.

Les recours systématiques aux expertises médicales, les licenciements suite à des difficultés liées à la santé ou au handicap, ainsi que la disparition envisagée du rapport du CHSCT au profit d'un rapport rédigé par la hiérarchie sans voie de recours ne sont nullement acceptables.

Ils doivent être retirés des textes présentés !

Le recours au congé de préparation au reclassement doit être un droit inaliénable.

Sans nouvelle propositions de la DGAFP sur ces points majeurs non négociables, la Fédération des Services Publics CFE CGC n'acceptera pas de poursuivre le dialogue social sur ce texte !

Contact Presse :  
Nathalie MAKARSKI  
Présidente Services Publics  
CFE CGC  
06 07 12 06 88  
[presidente@cfecgcfp.org](mailto:presidente@cfecgcfp.org)